



www.emcdda.eu.int

Lettre d'information bimestrielle de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

Dans ce numéro...

- 2 Vie nocturne en Europe: expansion des drogues récréatives
- 3 Prévention et gestion des surdoses
- 4 Chronique: usage et dépendance de drogues illicites dans le cinéma populaire (1995-2001)
- 5 Points forts de la Présidence danoise
- 6 Nouvelles drogues synthétiques: atelier sur le système d'alerte rapide
- 7 Nouveaux produits et services de l'OEDT
- 8 Organes statutaires de l'OEDT

Nouvelle année, nouvelle image L'OEDT lance son identité visuelle

L'OEDT démarre en force l'année 2003, avec la parution d'un manuel et d'un CD-ROM relatifs à sa nouvelle identité visuelle.

La présentation de cette nouvelle image au conseil d'administration, le 16 janvier, constituera l'aboutissement de 15 mois de travail intensif visant à dynamiser l'image de l'Observatoire, et à proposer une représentation visuelle déclinable sur tous ses produits et services. Le projet a pris naissance dans le cadre de la stratégie de diffusion et de communication 2001 de l'OEDT, laquelle soulignait l'importance pour l'Observatoire d'être représenté par une "image de marque claire".

Le manuel et le CD-ROM fournissent au personnel de l'OEDT et à ses partenaires de travail la structure graphique et les gabarits pour tous les produits, les publications et le matériel quotidien (articles, rapports, etc.) de l'Observatoire.

Bien qu'au sens le plus simpliste du terme, "l'identité visuelle" puisse être perçue comme incarnée uniquement par le logo de l'organisation, l'OEDT l'envisage de façon plus globale, liée à la personnalité de l'Observatoire: "qui sommes nous?", "que faisons nous?" et "que pensons nous?". Le manuel propose d'ailleurs des règles de communication de base et des consignes concernant le "comportement", tant visuel que verbal.

Le nouveau logo a été conçu pour incarner la modernité, le sérieux et l'autorité. Pour que soit préservée la conscience de l'existence antérieure de l'Observatoire, les couleurs, étoiles et éléments symboliques qui figuraient dans l'ancien logo de l'OEDT ont été conservés, mais ils ont été englobés dans une représentation moderne.

Le fond bleu foncé de la moitié gauche représente les aspects négatifs de la drogue, tandis que le jaune, sur la moitié droite, incarne l'espoir d'un futur meilleur.

Suite à la page 8



Quatre nouvelles drogues synthétiques sont prises en compte par le Conseil de l'Union européenne pour l'évaluation des risques.

Nouvelle évaluation des risques pour 2003

Quatre nouvelles drogues synthétiques ont été prises en compte par le Conseil de l'Union européenne pour l'évaluation des risques, le 12 décembre, dans le cadre de l'action commune 1997 sur les nouvelles drogues synthétiques. Cette décision résulte de l'examen, par le groupe horizontal "drogues" du Conseil, d'un rapport commun de l'OEDT et d'Europol, lequel rapport faisait état de ces substances.

Ces quatre drogues sont les suivantes: 2C-I, 2C-T-2, 2C-T-7 et TMA-2. Bien qu'aucun décès lié à l'usage de ces

Des saisies de ces quatre substances ont été réalisées dans un certain nombre d'États membres

drogues n'ait jusqu'à présent été enregistré dans l'UE, des saisies ont récemment été réalisées dans un certain nombre d'États membres, ce qui a contraint certains pays à les placer sous contrôle. Des décès liés au 2C-T-7 ont été enregistrés aux États-Unis, où ce produit fait aujourd'hui l'objet de contrôles. L'OEDT effectuera une évaluation des risques liés à ces substances en matière de santé et dans le domaine social, et étudiera également les conséquences éventuelles de leur interdiction, sous les auspices d'un comité scientifique élargi de l'OEDT. Les conclusions finales de l'évaluation des risques, fondées sur des preuves scientifiques, seront communiquées à la Commission européenne et au Conseil dans le courant de l'année 2003.

Janvier-février

2003

La situation de la drogue

Images de tabac et de drogues dans les films

Une mise en lumière des relations existant entre l'industrie du tabac et Hollywood pourrait aider à mieux appréhender la problématique des drogues illicites.

L'industrie du tabac a depuis longtemps compris l'importance d'introduire et d'encourager l'usage de tabac dans les films et s'est donnée les moyens d'y parvenir. Bien que l'industrie du tabac prétende avoir mis fin à ce genre de pratique – depuis une interdiction volontaire sur le placement de produits rémunéré au début des années 90 – des chercheurs ont récemment prouvé que l'usage du tabac dans les films d'action s'était accentué. En 1960, on observait une moyenne de

7,3 occurrences d'usage de tabac par heure dans les films classés en tête du box-office. En 2000, ce chiffre était de 10,9 occurrences par heure. Également en hausse, la représentation de marques de cigarettes américaines, fortement médiatisées, bénéficiant du soutien d'acteurs: 1% avant l'interdiction contre 11% après (1)(2).

Les films classés en tête du box-office jouissent d'une large audience internationale. En présentant des images où l'usage du tabac est assimilé à la séduction, la rébellion ou l'indépendance, ils sont potentiellement susceptibles d'influencer les adolescents et de les inciter à fumer. Une importante étude réalisée dans les écoles auprès des étudiants américains âgés de 9 à 15 ans avance l'hypothèse selon laquelle le tabagisme dans les films

joue un rôle d'initiation au tabagisme des adolescents dans la vie réelle (3).

L'insertion, dans les films, d'images montrant un usage de drogues illicites mérite une surveillance particulière, étant donné qu'il semblerait que les jeunes adolescents prêtent une attention accrue à ce type d'images (voir p. 4).

Deborah Olszewski

(1) Mekemson, C. and Glantz, S. (2002) "How the tobacco industry built its relationship with Hollywood", *Tobacco control* 2002 (suppl 1), 81-91, www.tobaccocontrol.com

(2) Sargent, J. et al (2002), "Brand appearances in contemporary cinema films and contribution to global marketing of cigarettes", *The Lancet*, Jan 6, 357 (9249), pp 29-32.

(3) Dalton, M. et al (2002), "The incidence and context of tobacco use in popular movies from 1988 to 1997", *Preventive Medicine*, Vol. 34, N° 5, May 2001, pp 516-523.

Vie nocturne en Europe: expansion des drogues récréatives

Il apparaît capital de définir de nouvelles réponses pour faire face à notre actuelle incapacité à réduire la disponibilité généralisée en matière de drogues récréatives dans la vie nocturne en Europe, précise le dernier numéro de la série de briefings politiques de l'OECD, *Objectif drogues* (N° 6). Intitulé "L'usage récréatif de drogues: un défi majeur pour l'Union européenne", ce briefing a pour objectif de susciter l'intérêt des décideurs politiques européens pour les questions relevant de ce secteur controversé. Ce numéro insiste sur la nécessité absolue de voir les décideurs politiques, que ce soit aux niveaux local, national ou international, considérer comme une préoccupation essentielle la réduction des risques courus par le nombre croissant de jeunes européens qui absorbent ces substances dans des quantités aussi élevées.

Si l'usage de drogues récréatives demeure relativement faible au sein de la population globale, il s'avère nettement plus élevé dans les lieux festifs nocturnes. Des estimations approximatives semblent indiquer qu'au sein de l'UE, 3 à 3,5 millions d'adultes ont absorbé de l'ecstasy au moins une fois dans leur vie.



Une mise en lumière des relations existant entre l'industrie du tabac et Hollywood pourrait aider à mieux appréhender la problématique des drogues illicites

Plan d'action antidrogue de l'UE – évaluation

Le 4 novembre, la Commission européenne a adopté une communication (1) sur l'évaluation à mi-parcours du plan antidrogue de l'UE, dans laquelle elle présente le degré d'accomplissement du plan à ce jour.

Étant donné que le plan d'action comprend des mesures qui doivent être prises tant au niveau européen qu'au niveau national, l'évaluation à mi-parcours repose sur des outils complémentaires permettant de déterminer les progrès réalisés. Ceux-ci incluent notamment un tableau de suivi mis à jour concernant les activités respectives de la Commission, de l'OECD et d'Europol quant aux progrès au niveau européen, et les réponses des 15 États membres à un questionnaire sur les progrès accomplis au niveau national.

Pour chaque domaine d'activité, la communication résume les principaux résultats obtenus jusqu'à présent tout en pointant les domaines dans lesquels il convient de progresser encore. Si elle reconnaît les progrès accomplis, elle met toutefois l'accent sur le travail qui reste à faire, entre autres en ce qui concerne l'évaluation des activités au niveau de l'UE et au niveau national. La communication souligne également la nécessité de voir s'instaurer une coopération étroite avec les pays candidats à l'adhésion. La communication définit également les fondements méthodologiques de l'évaluation finale du plan en 2004. La Commission propose, notamment, que le processus d'évaluation s'effectue avec le soutien d'un groupe de pilotage, constitué de représentants de la Commission, de la Présidence du Conseil, d'Europol et de l'OECD. Dans ce contexte, l'OECD et Europol compareront les données de 2003 sur la drogue et les toxicomanies avec les mêmes données produites en 1999. En 2004, l'OECD contribuera à l'organisation d'une seconde étude Eurobaromètre et sera également actif au niveau de la conception d'outils pour aider les États membres à évaluer leur politique en matière de drogue.

Philippe Roux

(1) COM (2002) 599 final, 4 novembre 2002. http://www.emcdda.eu.int/policy_law/eu/eu_actionplan.shtml

Réponses

Prévention et gestion des surdoses

Entre 1991 et 2000, quelque 7 000 à 8 000 décès directement liés à la drogue ont été enregistrés chaque année dans les États membres de l'UE et la Norvège ⁽¹⁾. Bien que les définitions diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre ⁽²⁾, il semble vraisemblable que ces chiffres constituent encore une estimation en deçà de l'ampleur réelle du problème.

Les victimes sont le plus souvent des personnes jeunes, d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années, et la plupart des décès résultent de surdoses accidentelles. Un grand nombre d'entre elles pourraient être évitées. Certains pays européens développent, aux niveaux national et local, des politiques visant à réduire le nombre de surdoses de drogues. Les interventions destinées à prévenir et à améliorer la gestion des surdoses commencent à être pratiquées systématiquement. En avril 2002, l'OEEDT a lancé un projet visant à se forger une vue d'ensemble des approches actuelles en la matière, et à déterminer lesquelles s'avèrent les plus prometteuses ⁽³⁾.

Des experts originaires de 10 pays se sont réunis à l'OEEDT les 24 et 25 octobre pour analyser ensemble le travail à effectuer dans ce domaine. Ils ont notamment préconisé des stratégies aux niveaux national (Portugal, Royaume-Uni) et local (Athènes, Barcelone), ainsi qu'une analyse financée par l'UE des choix stratégiques visant à réduire localement les décès liés à la drogue ⁽⁴⁾. Les points suivants ont également été abordés: approches pratiques en matière de formation aux premiers secours, distribution aux usagers de drogues de naloxone, éducation par les pairs et modèles de coopération entre la police, le personnel ambulancier et celui des services anti-drogues. Un nouvel outil de collecte des données sur les politiques de prévention des surdoses et les interventions a été mis au point à la suite de cette réunion.

Dagmar Hedrich

⁽¹⁾ <http://annualreport.emcdda.eu.int/pdfs/tab21-en.pdf>

⁽²⁾ L'OEEDT définit les décès liés à la drogue comme des décès directement liés à la consommation exagérée de drogues. Ces décès se produisent généralement peu de temps après l'absorption de ces substances.

⁽³⁾ Voir *Drugnet Europe* N° 37.

⁽⁴⁾ Voir <http://www.rme.oslo.kommune.no/dokumenter/rapport/sentral/slutrappport,%20retf%20version.doc>
Annexe: <http://www.rme.oslo.kommune.no/dokumenter/rapport/sentral/appendix%20slutrappport.doc>



Photo: Digital Vision

Les victimes sont le plus souvent des personnes jeunes

La plupart des décès résultent de surdoses accidentelles

Un grand nombre d'entre elles pourraient être évitées

Les experts en traitement définissent les standards de collecte

Dix experts originaires des États membres de l'UE et des pays candidats se sont réunis à l'OEEDT les 21 et 22 octobre pour déterminer les critères des normes nationales et des mesures de qualité dans le traitement de l'usage de drogues illicites.

Ce groupe a identifié un total de sept critères: l'environnement physique, la composition de l'équipe, la formation et la supervision de l'équipe, les droits des clients, les critères d'admission et de sortie, le plan de traitement et l'assurance qualité. Pour chacun de ces sept critères, quatre types de mesures de qualité ont été identifiés: lignes directrices, règlements, accréditation et surveillance. Un tableau standard a été mis au point afin de collecter les informations relatives aux normes et à la qualité des traitements à travers l'Europe. Cette collecte de données devrait commencer en 2003.

Ulrik Solberg

Les responsables de l'EDDRA mettent l'accent sur l'évaluation

Les responsables de l'EDDRA des points focaux nationaux du réseau Reitox se sont réunis à l'OEEDT les 21 et 22 novembre dans le cadre de leur assemblée annuelle. La réunion a surtout porté sur une évaluation interne de la base de données lancée en 2002.

Suite à cette évaluation, deux tiers des responsables estiment que les objectifs principaux de l'EDDRA – fournir des informations sur les réponses de réduction de la demande, développer et planifier ce type de réponses, et offrir un outil de référence – ont été bien, voire très bien atteints. L'utilisation d'EDDRA en tant qu'outil de mise en réseau n'a toutefois pas suscité la même satisfaction.

Quoi qu'il en soit, une étude, réalisée parmi les projets de réduction de la demande dans les États membres de l'UE, a révélé que les informations sur les bonnes pratiques servaient plus spécifiquement aux professionnels et que c'est dans ce cadre que l'EDDRA s'avérait le plus utile. Les informations relatives à la planification et à l'évaluation ont également été estimées à leur juste valeur.

Le manque de visibilité de l'EDDRA au niveau des décideurs politiques et des professionnels a été pointé du doigt comme l'une des faiblesses majeures du projet. Des suggestions ont été émises quant au moyen de remédier à cette situation: évaluer les besoins en informations des décideurs politiques, étendre l'éventail des produits de l'EDDRA (analyses, listes bibliographiques, etc.) et les publier sur les sites web de l'OEEDT et des points focaux.

La formation de professionnels destinés à alimenter l'EDDRA a toujours été considérée comme une garantie de qualité. L'une des priorités en 2003 résidera donc dans la mise au point d'une stratégie de formation.

Des analyses du contenu de la base de données EDDRA ont été présentées lors de la réunion (voir p. 7).

Margareta Nilson

À lire

Lessons learned in drug abuse prevention: a global review



Cette publication présente un bilan global des connaissances acquises dans le domaine de la prévention des abus de drogue. Elle constitue l'aboutissement d'un projet commun mené par *United Nations Office on Drugs and Crime* (ODC) et la *Mentor Foundation*, ONG internationale.

Le rapport contient une liste de recommandations pour les décideurs politiques et les praticiens. Elles ont été rédigées sur la base des expériences de quelque 250 organisations travaillant dans le domaine de la prévention de drogues.

La publication aborde, notamment, les raisons qui entraînent des abus de drogues parmi les jeunes, les conséquences de ces abus de drogues et les stratégies de réduction de la demande (prévention, promotion de la santé et traitement).

Publié par: United Nations Office on Drugs and Crime (ODC) (<http://www.unodc.org/odccp/publications.html>) et la *Mentor Foundation* (<http://www.mentorfoundation.org>)

Langue: anglais

Date: juin 2002

Prix: gratuit

Téléchargeable à l'URL:

http://www.odccp.org:80/pdf/demand_reduction_lessons_learned.pdf

Commandes: Mentor Foundation, Propriété la Pastorale, 106, route de Ferney, CH-1202 Genève, Suisse. Tél. ++ 41 22 918 09 46. Fax ++ 41 22 918 09 50.

E-mail: secretariat@mentorfoundation.org

L'OEDT est responsable de la sélection des ouvrages cités sous cette rubrique et du texte présenté. Toutefois, le contenu des ouvrages et les avis qu'ils expriment relèvent de la responsabilité des auteurs eux-mêmes.

Chronique

Usage et dépendance de drogues illicites dans le cinéma populaire (1995-2001)

Le cinéma occupe une place privilégiée dans les loisirs des jeunes. Dans ce cadre, ils sont donc régulièrement confrontés à des images de drogues et de dépendance. La *Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung* (BZgA), basée à Cologne, vient de rédiger les conclusions d'une étude préliminaire sur la manière dont les drogues sont présentées dans la majorité des grands films internationaux. Sur les 43 films visionnés, 15 ont été sélectionnés pour faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Parmi ceux-ci, des films produits en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Dans tous les cas, la drogue se trouvait au cœur de l'intrigue.

L'étude a porté sur deux questions principales. Comment l'usage de drogues et la dépendance sont-ils représentés dans les films populaires (quels types d'images, de scénarios et de techniques sont utilisés?). Dans quelle mesure ce genre de films peut-il être utilisé dans le cadre de la prévention de la drogue?

Les cinéastes semblent privilégier les drogues dures, comme l'héroïne, le crack et la cocaïne, pour rendre une atmosphère dramatique, excitante, qui éveillera l'imagination du public. Les expériences extrêmes à la frontière entre la vie et la mort, la quête d'une identité et d'un sens à la vie dans une société perturbée, voilà les thèmes récurrents. Les désillusions, les espoirs et les expériences personnelles font vibrer le public et réveillent sa conscience, mais sont également sources de tensions, par exemple *Trainspotting* (1995, Royaume-Uni). Dans les films, les produits à base de cannabis sont présentés comme totalement inoffensifs et utilisés par toutes les classes sociales pour se relaxer, "s'évader" ou atteindre un état de bien-être passif. Ce sont essentiellement les comédies qui mettent en scène le cannabis. L'ecstasy, numéro 1 au hitparade des drogues festives, fait partie intégrante de toutes les scènes de festivités nocturnes. Ses effets néfastes sont rarement abordés. Le processus est décrit comme une irrésistible ascension vers un bien-être absolu et une fabuleuse aisance relationnelle et communicationnelle. Une véritable chance d'échapper momentanément aux contraintes de la vie quotidienne. Au contraire des drogues dures, l'ecstasy ne semble pas indiqué pour exprimer le drame. Il lui manque apparemment les aspects de dépendance, de criminalité et de danger généralement associés aux drogues dures.



Photo: Fotobanco

Il est difficile de déterminer à l'avance si un film est susceptible de contribuer à inciter ou à dissuader de consommer des drogues, surtout lorsqu'il s'adresse à un public jeune

La seconde partie de l'étude analyse la façon dont le cinéma peut être utilisé comme moyen de prévention des drogues. Les films sont alors considérés comme des "textes" rédigés dans le but d'instruire le spectateur, quels que soient son niveau social et son cadre culturel. Il ressort de cet examen que l'assertion selon laquelle les films diffusent un "message" uniforme en matière de drogues est inexacte. Au contraire, l'impact d'un film varie énormément selon les connaissances propres du spectateur, son contexte social et culturel, et ses intérêts. Il s'avère dès lors difficile de déterminer à l'avance si un film est susceptible de contribuer à inciter ou à dissuader de consommer des drogues, surtout dans le cas d'un public jeune. L'une des principales conclusions de cette étude est que l'usage des films comme moyen de prévention des drogues doit être minutieusement analysé et mis au point. Il doit en outre être combiné à une possibilité de réflexion personnelle et de débat (exemple: ateliers sur les médias, aspects techniques du film). Il est également recommandé d'examiner scrupuleusement les aspects éducationnels de chaque film selon la tranche d'âge et le niveau social.

Guido Noecker, BZgA

Pour plus d'informations, veuillez écrire à l'adresse suivante: spickermann@bzga.de

Élargissement

Intégration progressive

En novembre, la participation des points focaux des pays candidats à la réunion Reitox et aux ateliers sur les nouvelles drogues synthétiques (voir p. 6) a marqué une nouvelle étape vers l'intégration des pays candidats dans le réseau Reitox et le programme de travail de l'OEDT.

La même semaine, la DG Élargissement de la Commission européenne a également conclu un nouvel accord avec l'OEDT en ce qui concerne le nouveau projet Phare sur "La participation à l'OEDT des PECO candidats". L'objectif principal de ce projet consiste à s'assurer que les 10 points focaux nationaux des PECO candidats développent leurs capacités opérationnelles et contribuent activement, et non dans une moindre mesure, au programme de travail de l'OEDT.

Pour atteindre ce but, deux procédés seront mis en œuvre: la participation des points focaux des PECO candidats aux principales réunions techniques et scientifiques de l'OEDT et l'organisation d'activités régionales de formation. Le projet prévoit un plan de cofinancement limité afin de permettre le lancement des plans d'action nationaux relatifs aux systèmes d'information sur les drogues.

L'élargissement de l'OEDT sera officiel dès que les négociations en cours entre les pays candidats et la Commission européenne concernant l'adhésion à l'agence auront abouti. Des décisions sont attendues dès le début de l'année 2003, sous la Présidence grecque de l'UE.

Alexis Goosdeel

Partenaires

Points forts de la Présidence danoise

La Présidence danoise de l'UE qui a clôturé l'année 2002, a été marquée par un nombre important de réalisations et d'acquis dans le domaine des drogues, dont la plupart relèvent des activités du groupe de travail horizontal "drogue" (GHD) du Conseil.

Outre l'évaluation à mi-parcours du plan d'action antidrogue de l'UE (voir p.2), la Présidence a soumis au Conseil un "implementation paper" destiné à cibler l'action relative aux drogues synthétiques. Ce document expose les grandes lignes d'un certain nombre d'activités répressives destinées à contrecarrer la production et la distribution de ces substances.

Le Conseil a également adopté une résolution appuyant une initiative de la Commission visant à compléter son évaluation de l'action commune de 1997 sur les nouvelles drogues synthétiques, en étudiant la faisabilité de l'incorporation, au sein des législations nationales dans le domaine des drogues, de systèmes de classification générique et/ou de listes temporaires et d'urgence des nouvelles drogues synthétiques. Cette action sera réalisée en collaboration avec l'OEDT et d'autres partenaires.

D'autres points forts de la Présidence dans le domaine de la drogue ont été:

- la réalisation d'un consensus parmi les 15 en ce qui concerne la prévention et le traitement de l'usage de drogue en prison;
- une réunion le 12 novembre du GHD avec les pays candidats; et
- une réunion le 11 décembre, avec les coordinateurs nationaux en matière de drogue, laquelle a permis un important échange de vues, notamment avec une délégation américaine de haut niveau.

Alain Wallon

Drugs-Lex

ELDD: nouvelles études comparatives en cours

Conduire sous l'emprise de la drogue

Dans le cadre d'informations destinées à la base de données juridiques européenne sur les drogues (ELDD), l'OEDT mène actuellement une étude comparative des législations en matière de drogues et de conduite dans les États membres de l'UE. Cette étude a pour but d'examiner l'état actuel de ces législations, en ce compris les points suivants: statut légal des infractions au code de la route commises sous l'influence de drogues; degrés de préjudice et distinction, dans le cadre de la conduite, entre drogues à usage médical et autres drogues; ainsi que l'éventail de sanctions au sein de l'UE.

Le gouvernement français étudie actuellement un projet de loi visant à ériger en délit criminel la conduite sous influence de drogues narcotiques. Jusqu'à présent, cet acte était généralement pénalisé en vertu de la loi sur la consommation de drogues illicites. Les nouvelles peines seraient similaires à celles appliquées en cas de conduite en état d'ivresse.

Petites quantités de drogues

Une autre étude comparative vise à clarifier le concept, particulièrement important, de "petites quantités" de drogues. Cette désignation est utilisée par les autorités pour faire la distinction entre les individus en possession de drogues destinées à leur usage personnel (petites quantités) et ceux qui

détiennent de la drogue à des fins de trafic (grandes quantités). L'étude a pour objectif de déterminer si les pays utilisent réellement cette désignation, et de quelle manière.

Selon le pays, "petites quantités" est légalement défini par le poids de substance chimique active dans la drogue, le poids des substances saisies ou encore l'interprétation judiciaire du terme "petit".

Ce concept joue un rôle essentiel dans les législations nationales en matière de drogues, en contribuant à orienter les services de santé et les services de répression. Il possède également de nombreuses implications au niveau international, dans le domaine de l'extradition des trafiquants de drogues.

Brendan Hughes

En lumière



Reitox célèbre la 25^e réunion de ses membres

Le réseau Reitox a célébré, le 28 novembre, la 25^e réunion de ses membres.

Les points focaux de l'UE et des pays candidats à l'adhésion se sont rassemblés lors d'une réception au cours de laquelle ils se sont remémoré le chemin parcouru par le réseau depuis la première réunion de ses membres, en mai 1995. Parmi les principales réalisations, il convient de souligner l'évolution vers un réel "partenariat" entre l'OEEDT et les centres nationaux.

Le réseau se tourne à présent vers de nouveaux défis, comme l'aboutissement du processus de réforme opérationnelle en cours et la pleine intégration des pays candidats dans les activités de l'OEEDT. Toutes les personnes impliquées dans le fonctionnement du réseau ont été remerciées pour leur inestimable contribution sous forme d'effort, de temps ou d'énergie, ayant permis le développement d'un réseau dynamique.

Nouveau point focal portugais

Le point focal portugais IPDT et la direction du traitement SPTT ont uni leurs forces le 29 novembre pour créer un organisme unique: *Instituto da Droga e da Toxicodependência* (IDT). Ce nouvel organisme assumera les tâches de l'ancien IPDT en tant que point focal national de l'OEEDT. Son président, M. Fernando Negrão, officiellement nommé le 5 décembre, est également le nouveau coordinateur portugais en matière de drogues.

Reitox

Les points focaux et la voie de l'avenir

Les points focaux du réseau Reitox se sont réunis à Lisbonne du 27 au 29 novembre. Ils ont mis l'accent sur trois principaux axes pour l'avenir: le projet de programme de travail 2003 de l'OEEDT, le cadre d'activités du réseau et les perspectives à moyen terme pour l'OEEDT et ses partenaires nationaux.

En ce qui concerne le projet de programme de travail 2003, le débat a surtout porté sur le suivi des lignes directrices pour les rapports nationaux 2003 et les thèmes sélectionnés (*Rapport annuel 2004*). Ces derniers englobent l'évaluation des stratégies nationales, les problèmes liés à l'usage du cannabis et aux demandes de traitement relatives au cannabis, et la comorbidité parmi les toxicomanes.

La nécessité d'une révision globale des mécanismes nationaux de collecte d'informations et des approches de fourniture des données a également été soulignée. Le processus de révision devrait prendre en compte la capacité des points focaux à répondre aux exigences de l'OEEDT en matière d'information, surtout dans les nouveaux domaines de travail, et déterminer comment aligner ces capacités sur les méthodes de publication des données de l'agence. Un groupe de travail spécifique, composé de quelques personnes de l'OEEDT et de membres des points focaux danois, français, autrichien, bulgare et tchèque a été mis sur pied pour mener à bien cette tâche. Il devrait présenter ses conclusions à l'automne 2003.

Autre sujet abordé: le projet de document relatif au cadre d'activités du réseau Reitox, qui devrait être adopté en janvier par le conseil d'administration. Ce document aborde plusieurs points clés: la relation trilatérale entre l'OEEDT, l'UE et les points focaux; l'implication de Reitox dans les programmes de travail de l'OEEDT; les normes de qualité de la transmission d'informations à long terme. La participation de l'OEEDT au financement des activités des points focaux nationaux a également été examinée. Au vu d'un premier état des lieux s'agissant des perspectives à moyen terme de l'OEEDT (2004-2006), les points focaux ont été invités à continuer cette discussion de façon bilatérale avec les membres de leurs conseils d'administration respectifs.

Frédéric Denecker, Linda Montanari

Nouvelles drogues synthétiques

Atelier sur le système d'alerte rapide

Le système d'alerte rapide concernant les nouvelles drogues synthétiques, mis au point dans le cadre de l'action commune de 1997, était au centre d'un atelier technique qui s'est déroulé à l'OEEDT le 26 novembre. Il venait compléter les résultats du premier atelier technique qui s'était tenu en juin 2001.

L'objectif de cet atelier consistait à explorer de nouvelles voies pour améliorer le système d'alerte rapide en favorisant la coordination du mécanisme par l'OEEDT et en renforçant la participation des points focaux du réseau. Avant le début de l'atelier, les points focaux s'étaient exprimés par le biais d'un questionnaire sur les différents aspects de la mise en pratique du système.

Participaient à l'atelier: des correspondants du système d'alerte des points focaux de l'UE et des pays candidats, des membres du comité scientifique de l'OEEDT, des représentants d'Europol, des représentants de la Commission européenne et d'autres experts. Ensemble, ils ont entrepris d'analyser les questions juridiques et administratives liées à la mise en pratique du système. Quatre préoccupations majeures ont particulièrement marqué le débat: le flux de communication et d'informations entre les partenaires clés du système d'alerte, l'importance de l'intégration des réseaux, la pertinence d'une approche proactive et la disponibilité de matériel de référence sur les nouvelles drogues synthétiques. L'atelier a débouché sur un certain nombre de propositions visant à améliorer globalement le système et à répondre aux attentes exprimées. Ces propositions ont été présentées lors de la réunion Reitox du 27 novembre.

Lena Westberg

Produits et services

Nouvelles publications

Brochure sur les agences décentralisées



Les 12 agences décentralisées de l'UE se sont récemment réunies pour mettre au point une nouvelle brochure de présentation intitulée *Les agences européennes travaillent pour vous dans toute l'Europe*.

Cette brochure présente d'abord une brève description des agences, y compris une carte permettant de les localiser géographiquement. Vient ensuite la présentation de chacun de ces organismes. La brochure est l'une des trois actions communes et mises en œuvre depuis 2001 et destinées à

promouvoir les agences. Les deux autres sont une vue d'ensemble révisée des agences sur le site web Europa (<http://europa.eu.int/agencies>) et une vidéo d'"images d'archives" réunies par les agences et destinée à la diffusion dans les médias visuels.

La brochure est disponible dans les 11 langues officielles de l'UE, auprès des *Euro Infopoints* et des délégations de la Commission partout en Europe.

À paraître

- "Traitement des usagers de drogue en prison – Une zone critique pour la promotion de la santé et la politique de réduction des crimes", dans la série *Objectif drogues* de l'OEDT, N° 7.

Pour plus d'informations sur les publications de l'OEDT et la façon de les commander, veuillez consulter le site web de l'OEDT (<http://www.emcdda.eu.int/infopoint/publications.shtml>).

Étude de nouvelles stratégies

Les résultats d'une nouvelle étude de l'OEDT sur les stratégies et coordination en matière de drogues dans l'Union européenne ont été présentés lors de la réunion des coordinateurs nationaux en matière de drogues, qui s'est déroulée le 11 décembre, à Bruxelles (voir p. 5). Le rapport peut dès à présent être consulté à l'adresse suivante:

http://www.emcdda.eu.int/policy_law/national/strategies/strategies.shtml

L'EDDRA: nouvelle section sur le web

Une nouvelle section *Further reading* (Autres lectures) a récemment été ajoutée au site web EDDRA de l'OEDT. Elle propose des analyses du contenu de l'EDDRA en ce qui concerne différents domaines de réduction de la demande. Ceux-ci incluent notamment: les programmes de prévention scolaire en Europe, les projets relatifs aux milieux festifs, les traitements liés aux drogues illicites, les programmes des postes de police, des tribunaux et des prisons des approches spécifiques selon le genre: femmes et filles. Ces analyses résument les connaissances et conclusions actuelles en matière de bonnes pratiques. Elles sont destinées aux décideurs politiques et aux professionnels. Des analyses supplémentaires auront lieu dans les prochains mois. (http://www.emcdda.org/responses/methods_tools/eddra.shtml).

Rapports de projets sur le web

Le site public de l'OEDT (<http://www.emcdda.eu.int>) a récemment été mis à jour.

Sont à présent disponibles en anglais les rapports des projets suivants:

- "Drug-related social reintegration in the EU Member States and Norway" (http://www.emcdda.eu.int/responses/themes/social_reintegration.shtml)
- "Handbook for surveys on drug use among the general population" (http://www.emcdda.eu.int/situation/themes/drug_use_general_population.shtml#handbook)
- "Overview of the drug situation amongst Black and minority ethnic groups in the European Union" (http://www.emcdda.eu.int/situation/themes/social_exclusion_minorities.shtml)

Ressources

Produits et événements sur le phénomène de la drogue

Eurobaromètre

La Commission européenne a récemment publié un rapport Eurobaromètre sur les "Attitudes and opinions of young people in the European Union on drugs". L'OEDT a participé à cette étude.

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante: http://europa.eu.int/comm/justice_home/unit/drogues/eurobarometer/index_fr.pdf

Stratégie anti-drogue du Royaume-Uni

Le 3 décembre, le ministre de l'intérieur David Blunkett a annoncé la sortie de la version remise à jour de la stratégie antidrogue du Royaume-Uni, "Tackling drugs to make a better Britain". La nouvelle stratégie privilégie les drogues de classe A (héroïne, cocaïne, ecstasy) et prévoit des ressources financières accrues pour lutter contre les dealers et favoriser l'éducation et le traitement en matière de drogues.

<http://www.drugs.gov.uk>

Stay in touch

L'Office fédéral de la santé publique organisera du 13 au 15 mars prochain à Lucerne (Suisse), le 3^e Congrès européen sur le travail éducatif, l'aide aux jeunes et la prévention des dépendances. Intitulée *Stay in touch*, cette conférence accueillera des professionnels venus de l'Europe entière.

<http://www.stayintouch.ch>

Les organisations désireuses de publier leurs lettres d'information, magazines, sites web, CD-ROM ou autres sources d'informations sont invitées à prendre contact avec nous via l'adresse suivante: Kathryn.Robertson@emcdda.eu.int

Drugnet Europe est une lettre d'information bimestrielle publiée par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), Lisbonne. La lettre d'information est publiée six fois par an, en espagnol, allemand, anglais, français et portugais. Version originale: anglais. La reproduction est autorisée dans la mesure où la source est citée.

Si vous désirez vous inscrire gratuitement, veuillez spécifier vos exigences par courrier électronique: info@emcdda.eu.int

Rua da Cruz de Santa Apolónia 23-25, 1149-045 Lisboa, Portugal
Tel. (351) 218 11 30 00 • Fax (351) 218 13 17 11
info@emcdda.eu.int • <http://www.emcdda.eu.int>

Calendrier 2003

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Réunions de l'OEDT

- 15-17 janvier: 25^e réunion du conseil d'administration de l'OEDT, Lisbonne.
- 16 janvier: Lancement de la nouvelle identité visuelle de l'OEDT, Lisbonne.
- 31 janvier: Réunion du groupe d'experts de l'OEDT: questions sur l'étude (par le biais de questionnaires) de la disponibilité des drogues au sein de la population, Lisbonne.
- 3-4 février: Réunion du groupe de travail rapport national Reitox, Lisbonne
- 19-21 février: 26^e réunion des points focaux du réseau Reitox, Lisbonne.
- 24-25 février: Réunion du groupe de travail "rapport national Reitox", Lisbonne.

Réunions externes

- 20-23 janvier: Évaluation de la dépendance en Europe, *Centre for social research on alcohol and drugs, Nordic Council of Alcohol and Drug Addiction*, OEDT, Stockholm.
- 6-8 mars: Vers une politique efficace en matière de drogues, Présidence grecque en coopération avec l'OEDT, Athènes.
- 27-29 mars: Premier congrès européen sur les troubles liés à la dépendance, *Sociedad Española de Toxicomanías*, Alicante.

Réunions de l'UE

- 9 janvier: Groupe de travail horizontal "drogue", Bruxelles.
- Février: Groupe de travail horizontal "drogue", Bruxelles.

Organes statutaires Conseil d'administration

La 25^e réunion du conseil d'administration de l'OEDT se déroulera à Lisbonne du 15 au 17 janvier. À l'ordre du jour, le rôle de l'OEDT et ses nouvelles perspectives à moyen terme, ainsi qu'un nouveau cadre d'activités pour Reitox.

Le conseil d'administration devra également, comme c'est le cas habituellement lors de sa première réunion de l'année, adopter le programme de travail et le budget pour 2003, le *Rapport général d'activités 2002* et un projet préliminaire de budget pour 2004. Seront également à l'ordre du jour: les questions de procédure, comme l'élection des membres du bureau, la "refonte" du règlement financier de l'OEDT et l'adoption des modalités d'application du statut; la présentation, par le Président, d'un rapport sur les décisions prises durant la réunion du bureau (4 décembre 2002); la nouvelle identité visuelle de l'OEDT; et une proposition de stratégie de *marketing* pour l'OEDT.

Kathleen Hernalsteen

Comité scientifique

La 18^e réunion du comité scientifique de l'OEDT s'est tenue à Lisbonne les 12 et 13 décembre. Le comité scientifique s'est prononcé sur le programme de travail 2003 de l'Observatoire, sur la base d'une analyse des différents projets proposés.

Le comité, qui opère à présent sous une nouvelle structure (sous-comités alignés sur chacun des domaines du programme de l'OEDT), a également examiné les actions réalisées par l'Observatoire en 2002. Il a en outre commenté le *Rapport annuel 2002 sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne et en Norvège* et le *Rapport annuel 2002 sur la situation de la drogue dans les PECO candidats à l'adhésion*. Enfin, l'OEDT a présenté l'état d'avancement des rapports nationaux Reitox 2002 et les documents-guides pour les rapports nationaux 2003.

Lena Westberg

Suite de la page 1

Ces deux parties sont reliées par le symbole universel de l'union et de la confiance, l'arche, qui permet de transformer le négatif en positif. Tout autour, on retrouve les 12 étoiles du drapeau de l'Union européenne.

Cette nouvelle identité constitue la base de toutes les communications de l'OEDT et la pierre angulaire des activités de *marketing* de l'Observatoire. Empreinte d'un "titre de propriété", elle sera appliquée et maintenue par le personnel de l'OEDT afin d'assurer une image de marque cohérente et professionnelle (voir <http://www.emcdda.eu.int>).

Contractant: Dutton Merrifield Ltd., Royaume-Uni (<http://www.dutton-merrifield.co.uk>).